



BUDGET PRIMITIF — 2021 —

Une gestion responsable au service des Costarmoricains

p2 Avant-propos

p4 L'essentiel du budget 2021

p06 Soutenir celles et ceux qui en ont besoin

p10 Bâtir un territoire attractif et préservé

p16 S'épanouir en Côtes d'Armor

p22 Un service de proximité performant et humain

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉDUCTIBLES
TELLEMENT IRRÉSISTIBLES

  [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département





Ce budget conclut une série de 6 exercices budgétaires qui nous ont permis de transformer notre belle institution en profondeur.

Avant-propos

issu du discours introductif de **Romain Boutron**,
président du Département des Côtes d'Armor

L'ampleur et l'efficacité du travail mené

«Ce Budget primitif 2021 conclut une série de 6 exercices budgétaires qui nous ont permis de transformer notre belle institution en profondeur.

Lorsque je jette un coup d'œil dans le rétroviseur, je vois l'ampleur et l'efficacité du travail mené par notre majorité, par notre assemblée départementale depuis 6 ans. Une assemblée présidée et incarnée par Alain Cadec jusqu'à octobre dernier, à qui j'ai l'honneur de succéder pour continuer à porter ce beau projet collectif au service des Costarmoricains.

Que de réformes, que d'actions, que de projets menés ensemble depuis 2015 ! Pourtant tout n'a pas été si simple. Combien de procès d'intention nous ont-ils été faits ?

Lorsque notre majorité s'est installée aux commandes en 2015, certains annonçaient la fin de la Culture en Côtes d'Armor. Et pourtant, si je regarde bien, je crois pouvoir dire que l'activité culturelle a été plus que dynamique au cours de ce mandat. Aujourd'hui même, malgré le Covid et les difficultés majeures vécues par les acteurs du monde culturel, ceux-ci saluent avec force l'efficacité de notre action et du soutien que nous leur apportons ! Même chose pour l'ensemble du monde associatif.

On nous annonçait aussi la casse de l'Aide à domicile avec une réforme qu'il était, pour certains, urgent de laisser traîner. Nous n'étions pas d'accord avec ces propos et nous avons fait le choix de la mener avec courage et conviction. Nous y avons mis les moyens avec une augmentation de 20 % du budget dédié en 5 ans. Et nous y sommes parvenus !

Et puis nous avons rénové 25 % du réseau routier. Nous avons construits ou reconstruits près d'un tiers des 47 collèges publics costarmoricains. C'est pharaonique ! Nous avons soutenus d'ici à la fin du mandat 400 projets d'agriculteurs. Nous avons fait avancer significativement la prise en compte des enjeux environnementaux.

Nous avons mis en place la Réponse accompagnée pour tous, réduit les temps d'instruction des dossiers déposés par les personnes handicapées. Nous avons mis en œuvre un plan logement de 25 millions d'euros.

Nous avons défendu une politique de l'Enfance ambitieuse et nous le ferons encore.

Nous aurons soutenus **1000 projets** d'investissement portés par les 348 communes et 8 Intercommunalités du Département dans le cadre de notre Contrat départemental de territoire et du Plan de relance départemental. Nous aurons amélioré significativement notre soutien à l'insertion par l'emploi car si notre mission est la solidarité, notre objectif est bien le retour à l'emploi dès qu'il est objectivement possible.

Nous aurons été volontaristes sur tant de sujets tels que l'attractivité ou l'enseignement supérieur avec plus de 10 000 étudiants supérieurs car comme le dit si justement mon prédécesseur, «gouverner c'est prévoir et prévoir c'est avoir une vision et anticiper». Or, l'enseignement supérieur c'est l'avenir, le futur, l'emploi, l'innovation et le dynamisme d'un département.

Un Département utile

Cela ne se voit pas toujours mais le Département est omniprésent dans la vie des Costarmoricains ! Lorsqu'ils recherchent une solution de garde pour les enfants en bas âge, lorsqu'ils vont au collège, lorsqu'ils circulent sur nos routes, lorsqu'ils se baladent sur les ports, les chemins de randonnées, lorsqu'ils prennent le train, lorsqu'ils recherchent une solution pour leurs proches, parents ou grands-parents en perte d'autonomie, lorsqu'ils utilisent une piste cyclable, un équipement sportif municipal, une salle polyvalente que nous avons financée, lorsqu'ils se rendent dans l'une des 600 associations culturelles ou sportives soutenues par le Département.

Le Département accompagne le quotidien des Costarmoricains et j'en suis fier. C'est la raison pour laquelle je défendrai toujours notre institution.

Le courage de mener des réformes indispensables à l'intérêt général

Nous avons transformé ce Département en profondeur, c'est un fait ! Mais pourquoi l'avons nous transformé ? Notre vision est celle de réformer quand c'est utile. Notre vision, c'est le courage de mener des réformes indispensables à l'intérêt général.

Cependant, je suis conscient que réformer peut faire peur, réformer change les habitudes et je peux comprendre que cela inquiète. Nous ne réformons

pas par plaisir, nous le faisons car c'est nécessaire pour améliorer l'efficacité de la fonction publique. Nous sommes ainsi passés d'une politique de guichet à une politique de projet. Je pense par exemple à la contractualisation pluriannuelle avec les collèges pour les actions éducatives, à l'appel à projet logement, aux pactes culturels de territoire, au dispositif de soutien à l'investissement des communes et intercommunalités « Investir pour les Côtes d'Armor ».

Un équilibre financier et des choix politiques

Puisque nous sommes à l'aune d'une session budgétaire, je me dois d'en évoquer avec vous l'aspect financier.

Là encore, nous avons changé la manière de voir les choses.

Nous avons revu la gestion du Conseil départemental parce qu'il fallait retrouver des marges de manœuvre pour l'avenir :

- face au désengagement massif de l'État ;
- face à l'endettement qui s'accroissait de manière significative et inquiétante ;
- face à l'incertitude de plus en plus présente dans notre pays.

Comment aurions nous géré la pandémie Covid si nous avions suivi la trajectoire financière initialement prévue ? Cela aurait été impossible.

Ce Budget, il conclut également un cycle cohérent au cours duquel nous n'avons jamais dévié de notre cap ! Celui de continuer à faire des efforts sur nos dépenses de fonctionnement pour investir massivement sans augmenter les impôts d'un seul euro ! À ce titre ce BP 2021 est un exemple !

En effet, malgré l'effet Covid qui impacte de manière extraordinaire notre budget, nous réussissons à contenir la hausse de nos dépenses de fonctionnement à seulement 2%, tout en prévoyant un budget d'investissement en hausse de 5 %, sans augmenter les impôts, comme nous le faisons depuis le début du mandat.

Si nous pouvons maîtriser nos dépenses, c'est parce que nous cueillons les fruits de nos réformes du début de mandat. Et ces fruits, nous les transformons en moyens pour répondre aux besoins de nos usagers. Pour rappel, un budget c'est un équilibre financier et des choix politiques.

J'entends parfois dire qu'il faudrait dépenser plus ici ou là, que l'on devrait faire mieux... Mais l'on ne m'explique malheureusement jamais où l'on prendrait l'argent pour financer ces mesures. On ne me dit jamais ce que l'on supprimerait à la place. On oublie aussi de dire aux Costarmoricains que si l'on choisit de creuser la dette il faudra bien la rembourser un jour et pour la rembourser, ce seront les mêmes Costarmoricains qui seront sollicités.

Un budget est un tout, un ensemble cohérent et structuré, ce n'est pas un self service où l'on prend ce qui nous intéresse et où on laisse ce qui ne nous plaît pas.

Le Budget primitif 2021 traduit également notre volonté du temps long à une période où l'instantanéité est souvent érigée en règle.

Le Plan sénior

Notre ambition c'est également de répondre aux inquiétudes des Costarmoricains et d'aller au delà de nos compétences obligatoires quand cela est nécessaire.

Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir nos aînés vieillir dans des conditions qui ne sont pas dignes.

Nous ne pouvons pas laisser les familles en détresse pour financer la prise en charge de leur aînés.

Nous ne pouvons pas assister sans réagir à l'impuissance des proches concernés par un parent dont la pathologie relève d'une prise en charge particulière. Je pense ici aux personnes handicapées vieillissantes ou à celles touchées par Alzheimer.

Après notre réforme des SAAD qui nous a permis de sauver le secteur de l'Aide à domicile en augmentant de plus de 20 % le budget alloué sur le mandat, je vous proposerai de vous prononcer sur notre plan Seniors Costarmoricains porté par Sylvie Guignard et doté de 30 millions€ sur 6 ans.

Il souligne notre action, notre force de frappe locale, là où l'État est aux abonnés absents, là où l'État s'en tient à reporter le report, du report de la loi Grand âge !

Un État encore absent et manquant de vision lorsqu'il s'agit de lutter contre la désertification médicale pendant que nous agissons ici localement car c'est un sujet de préoccupation fondamentale pour nos concitoyens. Un État toujours absent pour ce qui concerne l'Enfance et je pense ici au manque de structures en pédopsychiatrie.

Irrésistible Département

Ce Département nous l'avons transformé, je l'ai dit à plusieurs reprises, mais nous l'avons transformé ensemble !

Et je me satisfais que les projets portés par notre majorité, soit très majoritairement soutenus par les représentants de l'opposition.

Évidemment, sur certains dossiers nous avons des avis divergents, des débats contradictoires, des disputes mêmes, heureusement d'ailleurs.

Mais je me réjouis que sur l'essentiel, sur la quasi totalité des dossiers, nous ayons pu travailler ensemble et valider les projets à l'unanimité.

Certains chercheront sûrement à caricaturer notre action en montant en épingle des sujets symboliques.

On essaiera sûrement de nous faire passer pour une affreuse majorité du centre et de la droite mais la vérité, c'est que notre projet suscite l'adhésion.

Nous sommes du centre et de la droite républicaine, Oui !

Mais nous savons être pragmatiques et jamais dogmatiques dès qu'il s'agit de l'intérêt des Côtes d'Armor, notre irrésistible département !»

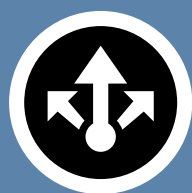
Romain Boutron,

président du Département des Côtes d'Armor

«Face à la crise sanitaire, le Département, ses agents et ses élus, ont fait face. En 2021, nous restons déterminés à protéger les Costarmoricains les plus fragiles, à tenir notre rang de 1^{er} investisseur du territoire en augmentant notre niveau d'investissement et à conserver, voire à renforcer l'action de nos politiques volontaristes. Malgré l'augmentation des dépenses de solidarité, malgré un Etat qui réduit à nouveau notre marge de manœuvre, nous répondons présents avec responsabilité et ambition. Nous le faisons en maîtrisant notre dette et sans augmenter les impôts. Nous le faisons grâce à une méthode qui continue de faire ses preuves. »

Romain Boutron, président du Département des Côtes d'Armor

Un budget sous le signe de la cohérence, de la responsabilité et de l'ambition



L'ESSENTIEL du budget 2021

0€



Pas d'augmentation
du taux d'imposition
depuis 2015

60%



C'est la part prévisionnelle
des dépenses de solidarité
dans le budget, représentant une hausse
de 9,8 millions d'euros par rapport au budget 2020.

95M€

C'est le montant prévisionnel
des investissements prévus,
soit 5 M€ de plus qu'au
Budget primitif 2020.

Le Département, 1^{er} investisseur des Côtes d'Armor se distingue depuis 2017 par un taux de réalisation dépassant 95 % crédits prévus.

Parmi ces 95 millions d'euros, on pourra citer :

- ▀ 31 M€ en faveur des routes, des ports et du canal de Nantes à Brest
- ▀ 18 M€ en faveur des collèges
- ▀ 15 M€ pour les projets portés par les communes, notamment dans le cadre du plan de relance de l'économie costarmoricaine mis en œuvre par le Conseil départemental
- ▀ 4 M€ en faveur des politiques de préservation du patrimoine naturel
- ▀ 2 M€ pour le numérique et le déploiement de la fibre optique

3

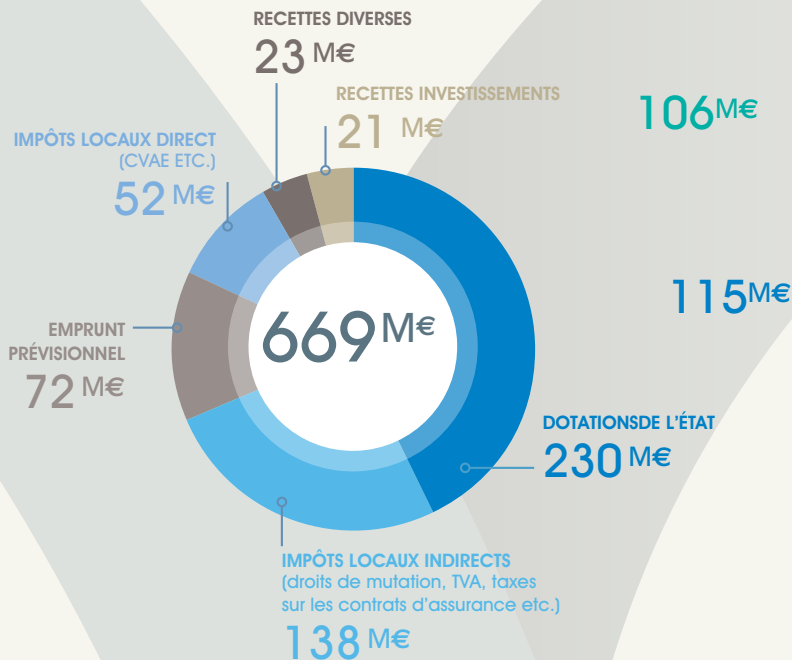


Pour la seconde année
consécutive, le Département
mettra, à nouveau, trois collèges
neufs en service en 2021.

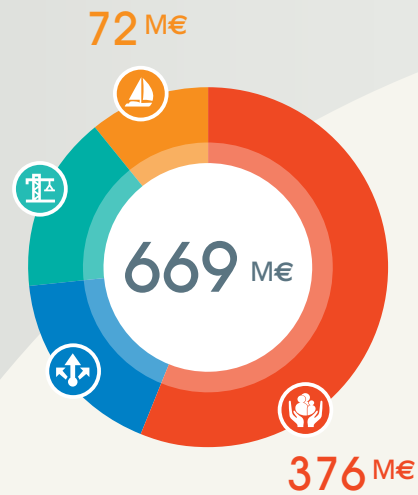
Après Lannion (Le-Goffic), Saint-Brieuc (Racine) et Hillion (Charles-de-Gaulle) Plénée-Jugon, Perros-Guirec et Pléneuf-Val-André disposeront d'un établissement entièrement reconstruit pour la rentrée de septembre 2021.



» Répartition des recettes




» Répartition des dépenses*




* dont ressources humaines

» un exercice budgétaire marqué par le contexte sanitaire et des modifications structurelles

2021 est l'année de la mise en application du transfert de la taxe foncière aux communes. Cela se traduit par une baisse de l'autonomie fiscale (de 28,5% à 9% du Budget primitif) dans un équilibre financier plus dépendant encore au niveau du marché immobilier (DMTO) ou de l'activité économique à l'échelle nationale. Néanmoins, en 2021 le Département, chef de file des solidarités, sera en capacité d'assumer son rôle d'amortisseur social en absorbant, notamment, la hausse des dépenses de solidarité, dont celles liées au Rsa, conséquence directe de la crise sanitaire. Du fait des efforts de gestion consentis depuis 2015, le Département reste en effet robuste et peut envisager une baisse de son épargne nette et l'augmentation du recours à l'emprunt tout en conservant sa démarche prudentielle pour maîtriser l'accroissement des dépenses de fonctionnement. La collectivité consolide même, avec ce budget, sa place de 1^{er} investisseur du territoire en augmentant de BP à BP, son effort d'investissement et maintient, voire abonde ses politiques volontaristes tout en maîtrisant son endettement.

	SOUTENIR celles et ceux qui en ont besoin	376 M€
»	Accompagnement des personnes âgées et du handicap	171 M€
»	Enfance-Famille	110 M€
»	Insertion et logement (dont FSE)	95 M€

	BÂTIR un département attractif et préservé	106 M€
»	Infrastructures et mobilités	58 M€
»	Soutien au développement des territoires	22 M€
»	Agriculture, mer et tourisme	18 M€
»	Patrimoine naturel et environnement	8 M€

	S'ÉPANOUIR en Côtes d'Armor	72 M€
»	Politiques culturelles	12 M€
»	Sport, jeunesse et vie associative	7 M€
»	Éducation	49 M€
»	Enseignement supérieur, recherche-innovation	3 M€
»	Europe, international	1 M€

	Proposer UN SERVICE DE PROXIMITÉ PERFORMANT	115 M€
»	Patrimoine immobilier	19 M€
»	SDIS	23 M€
»	Administration générale	35 M€
»	Gestion de la dette (capital et intérêt)	38 M€





«2021 sera marquée par la mise en œuvre d'un Plan senior inédit et la poursuite de nos actions pour améliorer le quotidien des Costarmoricains, en particulier les plus fragiles. En outre, nous poursuivrons notre travail pour améliorer l'offre de soins en Côtes d'Armor, notamment en agissant concrètement pour faire progresser la présence de professionnels de santé.»

Sylvie Guignard, vice-présidente chargée des Personnes âgées, du Logement et de l'Insertion sociale

“Améliorer le quotidien des plus fragiles”



SOUTENIR celles et ceux qui en ont besoin

Personnes âgées

Accompagner nos aînés avec dignité

» **Maintien à domicile** : le Département poursuit ses efforts budgétaires

(+ 20 % depuis 2016) pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou dans des habitats adaptés. À ce titre, les initiatives visant à diversifier l'offre d'accueil de nos aînés en perte d'autonomie seront soutenues. Le Département souhaite également participer à la valorisation des métiers de l'accompagnement du grand âge

» **Un effort important en faveur des établissements**: dans l'attente d'une réforme à l'échelle nationale, le Département fait le choix d'une augmentation de crédits pour soutenir les établissements confrontés à des situations financières de plus en plus tendues et éviter une augmentation des tarifs qui serait supportée par les personnes âgées et leur famille.

18 000

aînés accompagnés dont près de 7 600 dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile

10 300

places d'hébergement en établissements

Le « Plan senior » du Département doté de 30 M€€

Doté d'un budget de 30 M€ sur six ans, ce plan doit permettre, grâce à une série de mesures dont certaines à effet immédiat, d'apporter un appui concret au secteur : valorisation des métiers d'accompagnement du grand âge ; accompagnement financier des Ehpad en difficulté ; aide aux aidants ; dispositif d'aide à l'adaptation du logement ; financement des aides techniques au titre de l'Apa ; soutien au développement d'habitats inclusifs pour les personnes âgées ; moyens supplémentaires aux unités dédiées aux troubles neuro-dégénératifs (Alzheimer), etc.

Le logement, priorité du Département

Le plan départemental d'investissement pour le logement 2017-2021,

exceptionnel par son ampleur (25 millions d'euros) a permis de soutenir près de 200 projets représentant au total 4 552 logements.

Ce plan a notamment permis d'améliorer l'offre en Ehpad (jusqu'à 20 000 € de subvention par place), de développer l'habitat inclusif pour permettre aux personnes âgées ou handicapées de vivre chez elles, et de soutenir l'offre de logement social selon les besoins (là où elle manque ou en adaptant leur taille, par exemple aux familles monoparentales).

LE PLAN LOGEMENT EN CHIFFRES

192 opérations subventionnées

1552 logements construits ou réhabilités

25 M€ investis par le Département



«Au-delà de notre intervention réglementaire dans le domaine du handicap, nous mettons tout en oeuvre dans l'ensemble de nos politiques pour que chacun trouve sa place dans notre société et s'épanouisse, dans sa vie professionnels, comme dans ses loisirs. Et nous nous engageons pour diffuser un esprit d'innovation collective auprès de l'ensemble de nos partenaires pour imaginer des solutions concrètes qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap et apportent des réponses à leur famille. »

Marie-Madeleine Michel,
vice-présidente chargée du Handicap



“Favoriser l'épanouissement de chacun”

Personnes en situation de handicap

» Être présent pour chacun

- » Le Département poursuit son action en faveur du maintien à domicile, en habitat adapté ou au sein d'établissements spécialisés dans l'accueil du handicap
- » Elle entend fédérer l'ensemble des acteurs de l'accompagnement d'un même territoire : établissements et services médico-sociaux, acteurs du sanitaire et du social, associations, collectivités locales, acteurs institutionnels, divers partenaires
- » Création de 20 places supplémentaires en service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)
- » Poursuite de la démarche de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) afin de résoudre des situations complexes identifiées avec nos partenaires.
- » Mise en œuvre du projet Communautés 360, dans le prolongement de la RAPT pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- » Pour les personnes âgées comme pour les personnes en situation de handicap, l'aide sociale pour les services ménagers est maintenue. Elle concerne 570 bénéficiaires pour un budget de plus d'1,1 M€
- » Transport des élèves en situation de handicap. Au total, 90 entreprises empruntent 327 circuits pour assurer le trajet entre le domicile et l'établissement scolaire de 670 élèves.

Accueil familial



118 accueillants familiaux sont aujourd'hui agréés en Côtes d'Armor pour accueillir, à leur domicile une ou des personnes âgées ou en situation de handicap. Si le Département, qui souhaite pouvoir développer ce dispositif, ne finance pas les familles d'accueil directement, il leur accorde l'agrément et les accompagne dans leur démarche. L'intervention financière de la collectivité est en revanche possible pour les personnes accueillies manquant de ressources via le versement d'une allocation au titre de l'aide sociale. Sur les 188 personnes accueillies dans une famille costarmoricaine (majoritairement des personnes en situation de handicap psychique), 112 bénéficient d'une aide financière du Département.

» QUELQUES CHIFFRES



PLUS DE 3 000 personnes adultes accompagnées financièrement au titre de leur handicap (principalement via PCH)

+ DE 2 100 places en établissements pour adultes handicapés



AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

+ DE 1 200 bénéficiaires

22 M€ consacrés au versement l'allocations et de prestations aux personnes handicapées



- » Exemple concret de projet innovant soutenu par le Département dans le cadre de sa politique Esri (voir page 11), la création du fab-lab Altylab par l'association Altygo. Leur projet consiste en la réalisation, grâce à des imprimantes 3D d'objets adaptés qui seront utiles, au quotidien aux personnes en situation de handicap.





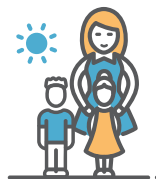
«La protection de l'enfance et de la famille est une mission particulièrement sensible. Dans l'ensemble de nos actions, nous privilégions la prévention. Une prévention guidée par l'intérêt de l'enfant, avec la volonté de maintenir les liens familiaux. Notre volonté est de prévenir les situations à risque, et de prendre des mesures de protection de l'enfant ou de l'adolescent quand elles s'imposent.»

Valérie Rumiano, vice-présidente chargée de l'Enfance et de la Famille

«Privilégier toujours l'intérêt de l'enfant.»

Enfance-Famille

» Protéger l'enfance



- » Faire le choix de la prévention comme première protection de l'enfant et des jeunes
- » Poursuite des nombreuses actions de la Protection maternelle et infantile (PMI) pour une prévention de qualité
- » Repérage des enfants en danger ou en situation de risque
- » Promotion de la santé et soutien pragmatique pour les parents
- » Aide financière des familles les plus en difficulté
- » Mise en œuvre de dispositifs complémentaires individuels comme collectifs pour favoriser, dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille, le maintien du lien parental
- » Soutien aux structures favorisant l'insertion et le suivi des jeunes en difficulté pour prévenir tout risque de rupture sociale
- » Actions de conseil et de médiation pour permettre aux familles de retrouver leur autonomie
- » Poursuite d'une mission dédiée à l'accueil des Mineurs non accompagnés et réduction du recours à l'hôtel comme solution d'hébergement.



5 400

enfants vus dans le cadre du bilan de santé en maternelle

32

Maisons d'assistants maternels

3 800

assistants maternels agréés dont 3 000 en activité

5 100

naissances en 2020

4000

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES D'UNE MESURE DE PROTECTION, environ 1/3 d'entre eux dans le cadre d'un placement familial

570

c'est le nombre d'assistants familiaux salariés par le Département pour l'accueil à domicile de ces enfants dans le cadre d'un placement

79 M€

sont consacrés à la politique Enfance Famille



Ouverture d'une nouvelle unité au Centre départemental de l'Enfance et de la Famille

Une nouvelle unité de vie pour les accueils d'urgence ouvrira ses portes. Les travaux de construction de la nouvelle pouponnière qui disposera d'une capacité d'accueil de 12 enfants de 0 à 3 ans, se poursuivront.

Budget : 2,5 M€

La prévention spécialisée

Le Département confie une mission de prévention spécialisée à l'association Beauvallon sur les territoires de Guingamp, Lannion et Saint-Brieuc. Près de 5 000 jeunes bénéficient de ces actions. Il soutient également les associations La Chamaille, Police Sports Prévention et le Comité de quartier de la Croix-Saint-Lambert (Saint-Brieuc) dans la prise en charge des dépenses salariales des professionnels spécialisés y intervenant.

Le budget de la prévention spécialisée s'élève en 2021 à 766 400 €.

« Dans un contexte économique et social très tendu qui se traduit par une augmentation du nombre d'allocataires du RSA, notre politique d'insertion par l'activité économique, menée avec nos partenaires – associations, institutions, entreprises – doit nous permettre de faire face en aidant de nombreux Costarmoricains à trouver leur place et à bâtir un projet professionnel et personnel durablement. »

Marie-Christine Cotin,
vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi



“Permettre un retour durable à l'emploi.”

Insertion socio-professionnelle

› Lutter contre la pauvreté et favoriser un retour durable à l'emploi des personnes qui en sont éloignées

- › **Accompagnement des structures de l'insertion par l'activité économique**, notamment en cofinçant les postes de salariés en insertion réservés aux bénéficiaires du RSA
- › **Poursuite du travail mené avec nos partenaires pour favoriser le rapprochement des structures de l'insertion avec des entreprises costarmoricaines**
- › **Gestion du Fonds de solidarité européen** pour en faire bénéficier les structures costarmoricaines
- › **Des accompagnements spécifiques proposés par des dispositifs dédiés**, selon les publics concernés (travailleurs indépendants, artistes, gens du voyage), par les Mesures d'accompagnement social personnalisé ou les actions de remobilisation
- › **Soutien réaffirmé à la Cité des métiers** et poursuite de la déclinaison de ses actions au sein des MDD, ainsi qu'aux Missions locales pour l'accompagnement socio-professionnel des 16-25 ans
- › **Soutien au tissu associatif engagé dans le domaine social.**

Le Fonds de Solidarité pour le Logement

Le FSL est destiné aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder ou se maintenir dans un logement décent et y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et du téléphone. Il vise notamment à prévenir les expulsions et à agir contre la récurrence des dettes énergétiques. Il mobilise de nombreux partenaires (intercommunalités, fournisseurs d'énergie, CAF, bailleurs sociaux...) et permet ainsi de financer différents dispositifs : aides FSL, mesures d'accompagnement social lié au logement, aide à la gestion locative, etc. **Il est doté en 2021 d'un budget de 3 M€.**



› QUELQUES CHIFFRES

10 700

ménages bénéficiaires du RSA socle soit + 10 % par rapport à 2020 en raison de la pandémie.

69,5

millions d'euros de budget RSA

540

euros/mois, valeur moyenne du RSA

3 M€

budget alloué à l'insertion par l'activité économique

Ouverte en 2019 à Saint-Thélo, la Maison du forgeron, structure associative, accueille des jeunes ou des personnes en reconversion pour les former aux métiers de la ferronnerie, un secteur qui recrute. Le Département se veut facilitateur pour faire connaître cette offre unique sur le territoire car il contribue à l'insertion professionnelle et crée un vivier de recrutement pour les entreprises.





« *Fidèles à nos engagements, nous poursuivrons en 2021 la modernisation de nos politiques en matière d'infrastructures routières, portuaires et fluviales. Qu'il s'agisse de la concrétisation ou du lancement d'opérations routières majeures, de la définition d'un schéma départemental des mobilités douces, de la mise en place d'un nouveau mode de gestion ambitieux pour les ports, ou encore des moyens confortés pour la valorisation du canal de Nantes à Brest, 2021 sera une année particulièrement dense.* »

Jean-Yves de Chaisemartin, vice-président chargé des Infrastructures

“Faire de la sécurité routière une cause commune.”



BÂTIR un territoire attractif et préservé

Infrastructures et mobilités

» Des infrastructures au service des costarmoricains

- » Maintenir la qualité de notre réseau routier départemental
- » Elaborer un Schéma départemental des mobilités
- » Moderniser nos politiques d'entretien et d'exploitation des routes
- » Poursuivre le déploiement de nouveaux véhicules pour le Service d'Intervention routière créé en 2020
- » Poursuivre le développement du portail Inforoutes22 et optimiser les passerelles avec des applications existantes afin d'améliorer l'information pour les usagers
- » Soutenir le développement des lignes ferroviaires secondaires, notamment Dinan-Dol-Lamballe, le Département y investit 6 M€
- » Poursuivre l'investissement en faveur des 16 ports départementaux et mettre en œuvre le nouveau mode de gestion des ports au sein de la Société publique locale Eskale d'Armor ; aménagement des terre-pleins sur le port d'Erquy ;
- » Poursuivre avec les partenaires concernés, une refonte de l'organisation des aéroports en favorisant la mutualisation de leurs moyens
- » Maintenir un investissement important en faveur du canal de Nantes à Brest en portant à 14 km la section costarmoricaine navigable, en améliorant les conditions d'accueil des visiteurs et en favorisant l'animation des maisons éclusières via des porteurs de projets.

» CHANTIERS ET ETUDES PROGRAMMÉS EN 2021

- ♦ contournement du sud-briochin : démarrage de la 1^{ère} tranche de la section Le Sabot – Le Merlet et poursuite de la section Plaine-Ville Le Merlet (mise en service prévue en 2022)
- ♦ déviation de Caulnes : poursuite de la dernière phase (mise en service 2022)
- ♦ aménagements de giratoires à La Meaugon et à Ploufragan, pour anticiper sur l'augmentation du trafic lié au

contournement sud de Saint-Brieuc

- ♦ poursuite des études pour la section Plaine-Ville Le Sepulcre (contournement sud de Saint-Brieuc), pour le doublement de la RD7 à Kerfot, de la RD 700 de Berlouze à la Place à l'Epine, du contournement de Plancoët, de Ploubezre et de Lannion, de Lamballe et de Dinan, d'aménagements de sécurité à Binic, Lannion, Perros, Plérin etc.



+ DE 26 M€

d'investissements pour la modernisation et l'entretien des routes en 2020



PRÈS D'1/4

du réseau routier départemental rénové depuis 2015

4 600 KM

de routes départementales

900 ouvrages d'art



+ DE 800 000€

en faveur du canal de Nantes à Brest avec le soutien de la Région

«Le Département des Côtes d'Armor agit pour que les progrès liés au numérique soit une réalité pour le plus grand nombre. Le Très haut-débit ne servirait à rien si on se contentait d'installer des prises sans se soucier des utilisations qui en seront faites. C'est pourquoi, nous soutenons et mettons en lumière des initiatives portées par des associations et des collectivités qui dynamisent le numérique et le rende plus concret et plus accessible pour chacun. »

Eugène Caro,
vice-président chargé du Numérique



“Pour que le numérique profite au plus grand nombre.”

Numérique

» Construire le numérique en Côtes d'Armor

- » Consacrer un haut niveau d'investissement dans le programme Bretagne très haut débit pour le déploiement de la fibre. 58 millions d'euros seront consacrés à ce programme pour une couverture du département d'ici à 2026
- » Animer le réseau Construire le numérique en Côtes d'Armor et poursuivre le soutien aux structures qui portent des initiatives de médiation pour mieux comprendre les usages du numérique
- » Renouveler l'appel à projets en faveur du numérique en le dotant d'une enveloppe financière plus importante en 2021 - 110.000 €
- » Accompagner et conseiller les collectivités en matière de publication de jeux de données (open data) sur la plateforme Datarmor afin de permettre le développement de nouveaux services numériques.



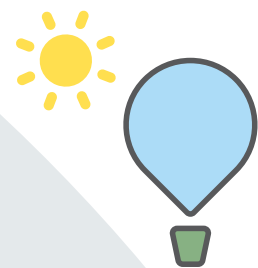
Soutien aux projets numériques.

Saint-Brieuc, Jeudi 23 octobre 2020. Après l'appel à projets pour un numérique profitant à tous les Costarmoricains dans leur vie au quotidien, les projets des 32 lauréats ont été présentés dans l'hémicycle de l'Hôtel du département. 5 d'entre eux ont reçu un Prix spécial.

Ingénierie

Consolider la plate-forme mutualisée de l'ingénierie

Depuis 2020, une plate-forme mutualisée de l'ingénierie en Côtes d'Armor réunissant l'ADAC et le SATESE apporte aide et expertise aux collectivités et partenaires locaux dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif, les déchets et l'eau potable. Au moment où se multiplient les appels à projets pour favoriser la relance économique, l'ingénierie proposée par l'Adac, professionnelle, réactive et fiable, s'avère extrêmement précieuse pour ses partenaires. 248 collectivités ou Epci adhèrent aujourd'hui à l'ADAC.



58 M€

pour installation de la fibre en Côtes d'Armor entre 2016 et 2026

32

projets soutenus en 2020 dans le cadre de l'appel à projets Construire le numérique

100 000€

consacrés en 2021 à l'appel à projets en faveur du numérique

248

collectivités costarmoricaines membres de l'ADAC

+ DE 60 000

prises connectées à la fibre en Côtes d'Armor

101 000

le seront d'ici à fin 2023



«L'identité des Côtes d'Armor est indissociable de la terre et la mer. À la fois filières économiques, touristiques et espaces extraordinaires de vie et de loisirs, elles représentent un enjeu stratégique de l'attractivité de notre département. Nous restons mobilisés pour promouvoir et défendre ces richesses costarmoricaines. En 2020, dans un contexte délicat pour les acteurs du tourisme, les Côtes d'Armor ont néanmoins bien résisté grâce à leurs innombrables atouts.»

Erven Léon, vice-président chargé de l'Enseignement supérieur, du Tourisme et de l'Attractivité, de l'Agriculture et de la Prospective

«La terre et la mer, l'identité des Côtes d'Armor.»

Agriculture et mer

» Promouvoir l'identité rurale et littorale des Côtes d'Armor

- » Encourager la modernisation du secteur agricole et les projets inscrits dans une démarche respectueuse de l'environnement
- » Financer les projets favorisant la transformation à la ferme et la vente directe
- » Participer aux Mesures agro-environnementales et climatiques du Plan de développement rural breton pour une évolution vers des pratiques plus écologiques
- » Favoriser le développement des circuits courts en faveur des producteurs locaux, notamment par l'outil Agrilocal qui permet leur mise en relation avec des acheteurs de la restauration collective (collèges, écoles, Ehpad...) et le site filiereslocales22.fr
- » Conforter l'accompagnement des exploitants agricoles en difficulté, en lien avec les structures sociales dédiées
- » Soutenir la sécurité sanitaire par le maintien de financements en faveur de l'ANSES et du GIP Labocéa
- » Soutenir la filière équipe et les manifestations en lien avec l'identité agricole et maritime du département (comices, festivals, salons).

2,5 Md€

poinds économique de l'agriculture costarmoricaine

+ 32 000

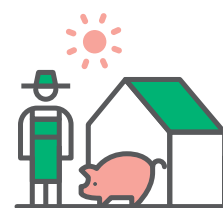
emplois directs liés à l'agriculture



Parmi les 1ers départements français en nombre d'installations, **138** nouveaux projets en 2019

+ DE 7 000

exploitations agricoles



400

projets soutenus pour favoriser la transformation et la vente à la ferme ou les progrès environnementaux.



« Malgré les évolutions liées à la loi NOTRe, nous avons fait le choix de maintenir notre soutien, solidaire et pragmatique, à l'agriculture et à celles et ceux qui en vivent et nous font vivre. Nous les accompagnons dans l'évolution des pratiques, pour faire face à des difficultés et favoriser le développements de circuits courts, dont l'utilité a été révélée par la crise sanitaire. »

Loïc Roscouët,
conseiller départemental
du canton de Mûr-de-Bretagne, délégué à l'Agriculture.

La SNSM

Cette année encore, le Département apportera un soutien de taille à la SNSM 22 qui assure trois missions principales :

- le sauvetage en mer ;
- la surveillance des plages ;
- et des actions de formation et de prévention.

Dans les Côtes d'Armor, la SNSM 22 compte environ 300 bénévoles, répartis dans les 9 stations permanentes jalonnant le littoral.

Tourisme

► Faire connaître l'irrésistible beauté des Côtes d'Armor

- **Poursuivre les campagnes de promotion** mises en place par le Département pour valoriser les atouts touristiques des Côtes d'Armor, le long du littoral comme au cœur du Centre-Bretagne
- **Affirmer à nouveau le soutien du Département** à un secteur fortement exposé aux conséquences de la crise sanitaire
- **Consolider l'agence Côtes d'Armor Destination** autour de nouvelles missions pour permettre un meilleur développement touristique et la promotion de l'attractivité de notre territoire auprès de publics ciblés, notamment en lien avec la lutte contre la désertification médicale (voir ci-après)
- **Renouveler les campagnes de promotion des Domaines départementaux** qui participent à l'attractivité touristique costarmoricaine
- **Soutenir les structures et les manifestations qui participent à l'animation touristique** (Fête de la coquille, associations des communes du Patrimoine rural, Petites cités de caractère, Ville d'Art et d'Histoire)
- **Poursuivre l'accompagnement du Zooparc de Trégomeur** pour permettre à ce site emblématique de traverser la crise sanitaire
- **Renouveler le soutien financier au Planétarium de Bretagne** dans lequel le Département est membre à parts égales avec Lannion Trégor Communauté.

Favoriser l'accueil de médecins

La collaboration du Département avec l'agence départementale Côtes d'Armor Destination (CAD) s'étendra cette année à la promotion du territoire costarmoricain pour favoriser l'accueil de médecins et de stagiaires en médecine. Ainsi, CAD rejoint la démarche initiée par le Département pour lutter contre la désertification médicale au sein du Comité départemental. Pour ce faire, CAD s'appuiera sur la campagne Tout vivre en Côtes d'Armor pour la décliner en un plan d'actions de communication dédiées à la thématique de la santé. L'objectif est de créer une identité Côtes d'Armor, territoire de santé, en mettant en valeur le cadre de vie afin d'attirer des professionnels de santé et leurs familles candidats au changement de vie.



3,5 M
de touristes accueillis en 2019

23 M
de nuitées touristiques en 2019

1 Md€
de consommation touristique

2^E
secteur économique du département



Du nouveau au Zoo

Malgré une année 2020 compliquée financièrement (baisse de recettes en raison de la fermeture du site mais frais de fonctionnement incompressibles pour l'alimentation et les soins des animaux), le Zooparc proposera une nouvelle attraction en 2021 avec la création d'un parcours ludo-pédagogique *Le parcours du petit explorateur*. Le Département poursuivra son soutien dans le cadre de la délégation de service public et assurera plusieurs opérations de réfections des abris des animaux, des cheminements et la création d'une passerelle.

Rappelons que le Département a renoncé en 2020 à percevoir le loyer et la part de la taxe foncière due par l'exploitant.

► LE ZOOPARC EN CHIFFRES

• **250** animaux

• **60** espèces animales

• **Une quinzaine** de naissance par an

• **Un parc de 14** hectares





« Chaque année, le Département agit de la manière la plus large possible afin de préserver les espaces naturels pour en assurer la transmission aux générations futures. Nous disposons en Côtes d'Armor d'un patrimoine naturel exceptionnel par la diversité de ses paysages et de sa biodiversité. Tout en les protégeant, nous favorisons l'accès au public à ces espaces qui participent grandement à la qualité de vie dans notre département et nous sensibilisons le plus grand nombre au respect des précieux écosystèmes qui nous entourent. »

Isabelle Gore-Chapel, vice-présidente chargée de l'Environnement

«Investir, entretenir et préserver»

Patrimoine naturel et environnement

► Protéger et rendre accessible la beauté fragile des Côtes d'Armor

- Préserver le patrimoine naturel durablement pour en assurer la transmission en bon état de conservation pour les générations futures
- Protéger les espaces par la maîtrise foncière
- Assurer un entretien régulier et adapté des sites, notamment les plus sensibles, privilégier des modes d'intervention les plus respectueux de l'environnement (éco-pâturage, gestion différenciée)
- Associer à cette gestion en bonne intelligence l'ensemble des acteurs impliqués localement et régionalement afin de concilier les différents usages et valoriser le patrimoine naturel
- Soutenir les 8 Maisons nature et développer le plan d'action régional Eduquer à et dans la nature
- Gérer les 2500 ha de forêts départementales et y faciliter l'accès au public
- Améliorer les connaissances du patrimoine naturel et des paysages : inventaire ornithologique sur la forêt de l'Arguenon, études sur les pollinisateurs sauvages sur Le Quiou, suivi des reptiles à Toulgoulic et Avaugour-Bois-Meur
- Faciliter le développement de nouveaux supports numériques en direction des randonneurs, notamment par la publication de données libres dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de randonnée et de promenade
- Poursuivre l'engagement départemental en faveur de la qualité de l'eau
- Participer au plan de lutte contre les algues vertes
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques, en particulier ceux concernés par des ouvrages départementaux
- Assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau via la publication de la lettre mensuelle Inf'eaux22
- Financer le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable pour assurer la qualité de l'eau distribuée dans chaque foyer.

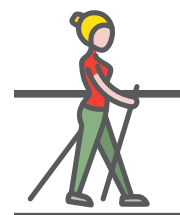


Exemples d'opérations d'entretien sur les sites naturels départementaux en 2021:

- ◆ gestion forestière à Erquy, Bétineuc, Toulgoulic, Marais du Quellen ;
- ◆ reboisement à Saint-Maudez et Plourach ;
- ◆ restauration tourbière sur les landes de Locarn ;
- ◆ réfection de clôtures à Sable-d'or-les-Pins et de platelage au Marais du Quellen

370 KM

de rivages



9 500 KM

de sentiers de randonnée aménagés

600 KM

de voies vertes ou partagées pour les cyclistes



4 428 HA

d'espaces naturels sensibles

350 000 €

consacrés à de nouveaux aménagements à Bon-Repos

6 700 KM

de cours d'eau

2 500 HA

de massifs boisés



Le Département soutient les **8** maisons nature. Elles accueillent chaque année près de 30 000 scolaires et organisé 500 sorties nature grand public.

La randonnée, s'oxygéner en profitant de paysages irrésistibles

C'est le premier loisir en Côtes d'Armor ! À pied, à cheval, à vélo, les Côtes d'Armor sont un terrain de jeu inépuisable pour profiter pleinement de la beauté de ses paysages. Si le réseau est déjà bien constitué par un maillage de près de 9500 kilomètres, le Département assure chaque année des travaux pour améliorer et développer les itinéraires de randonnée : réfection, réhabilitation d'ouvrages d'art anciens, développement des services et des supports d'information. Ainsi, au programme cette année, on citera la finalisation d'un boucle de 36 km autour du plan d'eau de l'Arguenon, l'achèvement d'un nouveau parcours autour du massif de Beffou, la réfection de 25 km de sablé, des travaux sur le viaduc de Douvenant. Le Département poursuivra l'inventaire des itinéraires en relation avec les communes du département au sein du Plan départemental des itinéraires de randonnées et de promenades : 925 parcours référencés dans cette base de données et mis à disposition pour le développement d'application via la solution Geotrek.



DOUVENANT

Après le Pont des Courses dont la rénovation s'est achevée en 2020, la restauration du viaduc de Douvenant débute cette année

ARGUENON

Une nouvelle boucle de 36 km sera aménagée le long de l'Arguenon

Dites-le avec des fleurs ! Les enjeux environnementaux du fleurissement

Derrière les panneaux Villes et villages fleuris, ce sont des solutions très concrètes qui sont mises en œuvre dans la gestion des espaces naturels et des aménagements paysagers gérés par les collectivités. Le Département, fortement engagé par l'intermédiaire du comité départemental d'embellissement, accompagne les communes sur la voie du fleurissement et du progrès environnemental. En 2021, un guide technique à destination des communes verra le jour. Aujourd'hui, les Côtes d'Armor figurent au premier rang des départements bretons par le nombre de communes labellisées et le Conseil départemental dispose lui-même du label Département fleuri. « C'est à la fois un enjeu environnemental majeur et une facette de l'attractivité touristique de notre beau département », souligne Yannick Morin, président du comité départemental d'embellissement.



Yannick Morin, conseiller départemental de Pléneuf-Val-André, président du comité départemental d'embellissement



77 COMMUNES

labellisées « Villes et Villages fleuris »

Le parc eco-labellisé du domaine départemental de La Roche-Jagu, un terrain d'expérimentation exemplaire sur le plan environnemental



« Notre plan pluriannuel d'investissement dans les collèges se poursuit à un rythme soutenu avec, cette année encore, la livraison de trois collèges neufs. Au-delà de l'aspect immobilier, nous continuons d'accompagner les collégiens et les enseignants dans leurs projets éducatifs, nous poursuivons notre Plan d'équipement numérique éducatif, et nous nous attachons à proposer aux élèves des repas de qualité accessibles à tous. Notre priorité : accompagner au mieux les jeunes Costarmoricains dans cette étape cruciale de leur vie de futurs citoyens »

Brigitte Balay-Mizrahi, vice-présidente chargée de l'Education et de l'Europe

“Une année 2021 à nouveau **exceptionnelle** !”



S'ÉPANOUIR en Côtes d'Armor

Éducation

» Donner aux collégiens toutes les chances de réussir

- » Proposer une restauration collective de qualité
- » Offrir la possibilité aux familles de choisir un forfait 4 jours
- » Proposer des tarifs accessibles à tous en fixant le prix facturé pour un demi-pensionnaire à 3,10 € par repas pour un forfait 5 jours (coût de revient supérieur à 8 €) et 3,40 pour un forfait 4 jours. Tarif minoré pour les élèves boursiers (30 % des élèves) qui bénéficient de l'aide financière à la restauration (664 000 € à la charge du Département)
- » Porter une politique ambitieuse pour l'entretien, la rénovation et la construction des collèges grâce à un plan pluriannuel d'investissement d'ampleur
- » Proposer un accompagnement aux collèges qui va au-delà des dispositions réglementaires (dotation de fonctionnement), notamment pour soutenir la conduite de projets éducatifs
- » Participer, aux côtés des communes, aux travaux d'entretien et de construction des équipements sportifs
- » Mettre en œuvre en 2021 un plan d'équipement du numérique doté d'une enveloppe d'1,2 M€
- » Assurer l'équipement matériel des collèges (mobilier, petit matériel pédagogique, matériel d'entretien) pour près d'1M€
- » Accompagner équitablement, en application de la loi, le fonctionnement des 32 collèges privés pour assurer une équité entre tous les collégiens costarmoricains
- » Favoriser au maximum les passerelles entre les collèges et les acteurs du territoire, notamment par l'intermédiaire des résidences d'artistes.



3 000 000
repas servis chaque année

440
agents départementaux
y travaillent

30 000
collégiens

93 %
d'entre eux déjeunent
au restaurant scolaire

47
collèges publics

32
collèges privés dont Diwan



Perros-Guirec



Pléneuf-Val-André



Plénée-Jugon

Encore trois collèges neufs en 2021

Trois collèges font l'objet de reconstruction sur site, pour une livraison à la rentrée de septembre 2021. Il s'agit des collèges de Plénée-Jugon, Perros-Guirec et Pléneuf-Val-André. À noter que le collège de Perros-Guirec, en ossature bois, bénéficie d'une isolation de paille, une première dans le département, ainsi que de panneaux photovoltaïques (tout comme à Pléneuf-Val-André). Ces trois chantiers, représentent plus de 40 M€ pour le Département fortement engagé dans un programme pluriannuel d'investissements pour les collèges qui bénéficie aux collégiens, aux agents départementaux qui y travaillent et à la communauté éducative, mais aussi aux entreprises costarmoricaines.

Porter la dynamique de l'innovation costarmoricaine, former et conserver les étudiants en Côtes d'Armor

- En cette période de crise sanitaire, réinterroger les modes de fonctionnement de l'enseignement supérieur vers une adaptation des formats d'enseignement à la Covid 19 et un soutien accru aux étudiants les plus fragiles
- Animer une dynamique fédérant l'ensemble des acteurs du territoire tant publics que privés et favoriser les passerelles pour l'émergence de projets depuis la recherche jusqu'à leur mise en application
- Poursuite du plan d'actions issu du schéma départemental de l'Esri, adopté en 2019 après une large concertation avec les EPCI costarmoricains, la Région Bretagne, les instances universitaires, les chambres consulaires, les chefs d'entreprises, etc.
- Promouvoir les projets de recherche-innovation et accompagner les centres d'innovation technologiques (Ceva, Zoopole, pôle Cristal et Photonics Bretagne), les pôles universitaires de Saint-Brieuc et de Lannion, le Cnam
- Développer l'offre de formation et de poursuite d'études en Côtes d'Armor, en particulier les parcours jusqu'à bac+5
- Favoriser les liens entre le secteur économique et celui de l'enseignement supérieur pour l'ouverture de cursus adaptés au marché de l'emploi
- Accompagner les doctorants par une bourse doctorale.

Promouvoir la citoyenneté européenne

Dans le cadre de sa politique en faveur du rapprochement des Costarmoricains avec l'Union européenne, concrétisée et animée par le centre Europ'Armor, le Département poursuit son action de promotion d'une citoyenneté européenne. Partenaire de premier plan pour renseigner et aider les personnes en quête d'expériences professionnelles à l'étranger, le centre Europ'Armor apporte également son expertise aux établissements scolaires sollicitant un financement du programme Erasmus+, et accompagne les acteurs locaux dans la mobilisation de fonds européens. En tant qu'organisme intermédiaire du Fonds social européen en matière d'insertion, le Département s'investit pour que ses partenaires institutionnels et associatifs puissent solliciter et bénéficier de ces financements européens. Une première enveloppe de 2,36 M€ est prévue en 2021. Elle sera abondée en cours d'année. En près de sept ans, 7 500 Costarmoricains ont bénéficié de ce dispositif européen d'aide à l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi.

3 M€ budget consacré
par le Département à l'Esri

+ DE 8 M€ déployés
sur la période 2019-2021 du schéma
départemental de l'Esri

10 000
étudiants

260
formations post-bac

61
établissements

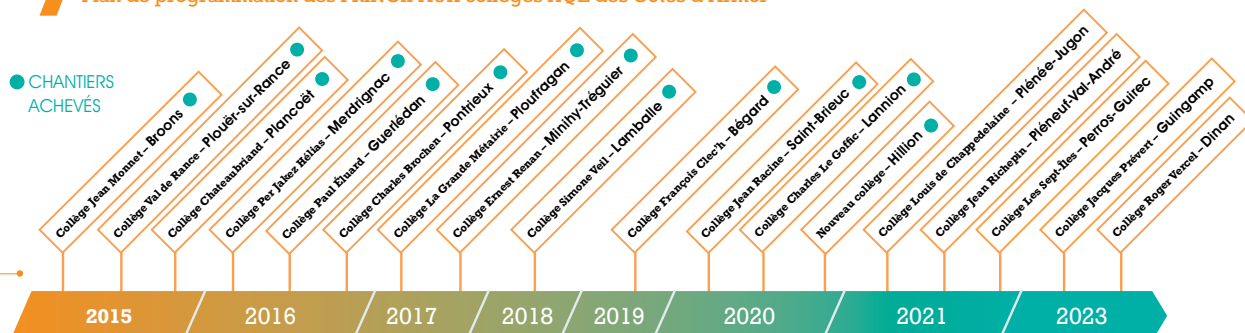


L'institut national supérieur de l'Éducation artistique et culturelle

Grâce à l'engagement conjoint du Département, du Rectorat, de la Ville de Guingamp, de la Région Bretagne et du CNAM, l'Institut national supérieur de l'Éducation artistique et culturelle a vu le jour en Côtes d'Armor, à Guingamp. Illustration de l'intérêt de la politique volontariste du Département pour développer l'offre de formation en Côtes d'Armor, cette ouverture au sein du site de l'ancienne prison guingampaise est un symbole de l'esprit d'innovation costarmoricain. Les premiers élèves seront accueillis dès septembre 2021. L'institut formera des étudiants, enseignants, artistes, médiateurs socio-culturels etc. Il bénéficiera aux élèves du territoire guingampais dans le cadre de projets expérimentaux.



Plan de programmation des PRINCIPAUX collèges HQE des Côtes d'Armor





« En 2020, le Département s'est mobilisé sur tous les plans pour lutter contre les conséquences de la pandémie de Covid-19. Pour soutenir les acteurs du monde culturel, nous avons mis en place le dispositif Cultures communes qui aura permis, durant l'été, d'apporter du travail à de nombreux artistes et d'animer un grand nombre de communes costarmoricaines. Tout l'esprit de notre politique culturelle est là : créative, pragmatique et ambitieuse. Et c'est bien grâce à cet investissement coordonné avec les artistes et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, partout plébiscité, que les Côtes d'Armor figurent parmi les territoires les plus dynamiques sur le plan culturel. »

Thierry Simelière, vice-président chargé de la Culture et du Patrimoine

“Parmi les départements les plus attractifs culturellement”

Culture et Patrimoine

› Faire vivre la richesse culturelle costarmoricaine

- › Développer la richesse culturelle des Côtes d'Armor dans un esprit de partenariat avec les acteurs culturels et associatifs costarmoricains
- › Multiplier, en étroite relation avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor et nos partenaires, les projets en faveur de la lecture publique, élément central des pactes culturels de territoire* : prix Louis-Guilloux, Contrats territoire de lecture itinérant etc.
- › Favoriser l'ouverture culturelle des collégiens par l'organisation des résidences d'artistes dans les collèges
- › Maintenir les moyens financiers en faveur des lieux de diffusion (cinémas, salles de spectacles...), des compagnies d'artistes et de nombreuses manifestations culturelles qui participent à la diversité culturelle de notre département
- › Mettre en œuvre et accompagner les dispositifs qui favoriseront les rencontres entre les publics, notamment les plus éloignés de la culture, et les artistes
- › Favoriser les projets culturels en lien avec les politiques sociales du Département
- › Renouveler le soutien financier à l'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse pour permettre aux familles de disposer de tarifs accessibles
- › Promouvoir le patrimoine immatériel des langues et cultures des Côtes d'Armor par la présentation d'un schéma linguistique départemental
- › Finaliser les travaux d'agrandissements et de restructuration des Archives départementales pour y accroître la capacité d'archivage et proposer de nouveaux lieux d'accueil au public
- › Soutenir le projet de construction et de développement du Musée Mathurin Méheust à Lamballe.

Aux côtés des organisateurs

Qu'il s'agisse des manifestations culturelles ou des événements sportifs dont il était partenaire en 2020, le Département a fait le choix de maintenir un soutien financier pour aider à la prise en charge des frais engagés par les organisateurs et non récupérables.

Cultures Communes

Pour favoriser l'animation des communes costarmoricaines malgré le contexte sanitaire, le Département a lancé Cultures communes à l'été 2020 afin de soutenir les représentations d'artistes au quatre coins des Côtes d'Armor. Au total, plus de 90 événements ont pu être proposés de fin juin à fin septembre, apportant de l'animation pour le public et de l'activité pour des artistes et professionnels touchés par la crise liée à la pandémie de Covid-19. Devant le succès du dispositif, le Département a choisi de renouveler l'opération, sous une forme à préciser.



Les pactes culturels de territoire

Le Département a initié début janvier un nouveau rendez-vous, les Avant-scènes pour faciliter les rencontres entre compagnies artistiques costarmoricaines, les structures susceptibles de les programmer et les acteurs institutionnels. Cette première édition, qui a fait salle comble, est une action concrète pour mieux faire connaître et soutenir la création contemporaine en Côtes d'Armor.



Un patrimoine extraordinaire

Château du Guildo

Dressé sur l'éperon rocheux à l'embouchure de l'Arguenon depuis le XIIIe, le château du Guildo fait partie des six sites départementaux. Depuis 2017, le Département a lancé un vaste programme de valorisation et de préservation de 2,7 millions d'euros, dans le but d'assurer une meilleure conservation des vestiges, procéder à une mise en valeur du site et permettre aux publics d'accéder à des espaces jusque-là inaccessibles. La dernière phase du chantier devrait s'achever avant l'été 2021, elle sera suivie d'un plan d'actions pour promouvoir ce site emblématique costarmoricain : édition d'un outil numérique de médiation et poursuite des accueils de classes ; organisation de visites guidées lors de temps forts ; mise en place d'une programmation culturelle permettant d'animer le lieu.



2,7 M€

pour un programme de consolidation et de valorisation de ce site emblématique. Débutés en 2017, les travaux s'achèveront d'ici à l'été.



LA ROCHE-JAGU

à Ploëzal

Château et parc de la Roche-Jagu à Ploëzal. Chaque année, le domaine départemental de La Roche-Jagu accueille près de 200.000 visiteurs. Cette année, le site retrouvera, espérons-le, ses habitudes en ouvrant sa saison culturelle par la Fête des Jardins le week-end des 1^{er} et 2 mai. Dès le 8 mai, le château sera ouvert et les visiteurs pourront profiter de l'exposition Métamorphoses, qui réunira des œuvres d'une douzaine d'artistes plasticiens. Et dès lors, une programmation de concerts, conférences, ateliers, et de spectacles en tout genre animeront ce site emblématique et irrésistible des Côtes d'Armor.

Les six Domaines départementaux

Le Département a depuis 2015 choisi d'associer à ses politiques culturelles le développement de l'animation de 6 sites départementaux dont il est propriétaire. Aux châteaux du Guildo et de la Roche-Jagu, viennent ainsi s'ajouter celui de La Hunaudaye (Plédéliac), les abbayes de Beauport (Paimpol) et de Bon-Repos (Bon-Repos-sur-Blavet) ainsi que la Villa Rohannec'h (Saint-Brieuc). Ces lieux remarquables du patrimoine costarmoricain deviennent, principalement à compter du printemps mais de plus en plus lors durant la période des fêtes, des destinations incontournables pour un public, de plus en plus nombreux, amateur de propositions culturelles dans des environnements extraordinaires.





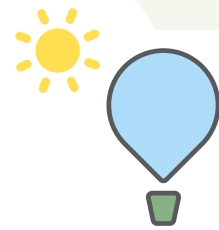
« Le sport nous a beaucoup manqué en 2020 et nous mesurons son importance dans nos vies, que nous soyons sportifs nous-mêmes ou fervents spectateurs, salariés ou bénévoles dans l'une des nombreuses associations qui contribuent à la vitalité costarmoricaine. Nous avons aussi pu nous rendre compte de notre chance de vivre dans un territoire au patrimoine naturel extraordinaire propice à la pratique d'un nombre impressionnant de sports de nature que nous continuerons à promouvoir. Pour 2021, le Département réaffirme un soutien sans faille aux acteurs du monde associatif en maintenant le dispositif qui concerne le financement de plus de 300 emplois. »

Gérard Blégean, vice-président du Département chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

“Notre département, un terrain de jeu extraordinaire”

Sport, jeunesse et vie associative

- ▶ **Accompagner et préserver la vitalité sportive et associative costarmoricaine**
- ▶ Favoriser le développement de la pratique des sports de nature grâce au schéma de développement qui y est dédié
- ▶ Favoriser la pratique du sport pour tous, en maintenant des moyens dédiés en faveur des personnes en situation de handicap et du sport scolaire, en particulier auprès des collégiens par l'intermédiaire des associations sportives
- ▶ Accompagner l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs au niveau sportif fédéral
- ▶ Favoriser l'accès et l'initiation aux sports pour le plus grand nombre, notamment les personnes en situations de handicap, les jeunes grâce aux Centres d'animation permanents ou aux associations sportives dans les collèges
- ▶ Favoriser le sport de haut-niveau amateur et l'organisation d'événements sportifs qui contribuent au rayonnement de notre département
- ▶ Conforter le soutien du Département en faveur de la jeunesse et encourager son engagement citoyen, notamment grâce à des dispositifs partagés comme le Pass'engagement, les Promeneurs du Net, 1 toit-2 générations
- ▶ Maintenir le soutien financier pour les structures d'Education populaire
- ▶ Réaffirmer l'engagement du Département en faveur des emplois associatifs et l'accompagnement sur-mesure des associations.



Emplois associatifs

En 2021, le Département réaffirme son soutien volontariste au tissu associatif costarmoricain en par le maintien du dispositif des emplois associatifs. Fortement impacté par les conséquences de la crise sanitaire, ce tissu associatif si précieux pourra à nouveau compter sur les aides financières du Département pour maintenir l'emploi de 315 personnes salariées au sein de 230 associations. Cela représente un budget annuel pour le Conseil départemental de près de 3 millions d'euros par an.

Soutien aux Griffons d'or

En 2021, le Département apportera sa contribution en investissement au projet de modernisation du stade Fred Aubert à Saint-Brieuc. C'est là que jouent, désormais en Nationale 1, les Griffons briochins, équipe et club que le Département accompagne par ailleurs au titre du fonctionnement de l'association sportive et dans le cadre d'un partenariat promotionnel.



25 disciplines de sport de nature sont praticables en Côtes d'Armor

Par an, **150** jeunes bénéficiaires du Pass'engagement

Le Département partenaire des **75** associations sportives des collèges

PLUS DE **80** manifestations soutenues chaque année

1 Costarmoricain sur **4** licencié dans un club sportif

Plus de **200 000 €** pour le Sport scolaire





» Tour de France, une étape 100 % costarmoricaine lors d'un Grand départ 100 % breton

Pour la première fois dans l'histoire du Tour, le grand départ s'organise à l'échelle d'une région entière, avec quatre étapes en Bretagne, 8 villes étapes, et un parcours qui traversera tous les départements du 26 au 29 juin. Le dimanche 27 juin, avec un départ de la ville de Perros-Guirec et une arrivée à Mûr-de-Bretagne, le Tour de France présentera une étape 100 % costarmoricaine qui s'annonce spectaculaire tant sur le plan sportif que pour la ferveur populaire qu'elle suscitera sur des terres fans de vélo. Cette manifestation sportive internationale offrira une exposition sans commune mesure pour notre département dans son ensemble, pour la trentaine de communes traversées sur les 182 kilomètres de l'étape. Une partie de ce parcours sera également le support de l'étape féminine de ce Tour 2021 pour laquelle tous les regards se porteront sur la Costarmoricaine Audrey Cordon-Ragot. Tout récente championne de France sur route, elle aura à cœur de briller sur ses terres centre-bretonnes pour une arrivée explosive en haut du Mur de la Bretagne. Tout au long de l'année et selon l'évolution du contexte sanitaire, le Département fera vivre cet événement phare du début d'été au travers d'opérations et d'animations dans les collèges et aux côtés des acteurs associatifs du département.

BASE DÉPARTEMENTALE DE LOISIRS DE GUERLÉDAN

Faire de Guerlédan un site incontournable en Bretagne

Parmi les piliers sur lesquels le Département fait reposer son plan de développement en faveur du Centre-Bretagne, la Base départementale de loisirs de Guerlédan, propriété départementale est gérée par l'association des Amis du plein air. Cette année, le parcours acrobatique en hauteur verra le jour, les travaux débutant dès le mois de février 2021 et devrait permettre d'attirer un nouveau public sur ce site magnifique. Rappelons par ailleurs que d'importants travaux ont été menés sur le réseau d'assainissement et que dans les toutes prochaines années, la base bénéficiera d'un programme d'opérations de rénovation sur le bâti pour un montant estimé à 4 millions d'euros.



En temps normal, la Base départementale de Guerlédan est chaque année le théâtre d'une compétition pour des élèves de sixième de nombreux collèges du département. Le biathlon des collégiens est l'une des singularités de la politique sportive départementale car elle réunit des élèves (près de 2.000 !) issus d'établissements publics et privés pour une journée de découvertes et d'initiation de nombreux sports en partenariat avec les fédérations UNSS et UGSEL. Vivement la prochaine édition !





« Marquée par la pandémie de Covid-19, l'année 2020 a mis en lumière les fortes capacités d'adaptation du service public départemental et la mobilisation spontanée des femmes et des hommes, élus et agents qui le mettent en œuvre. Notre collectivité s'est adaptée pour livrer sans rupture et tout en protégeant la santé et la sécurité de ses agents, un service public précieux. Mieux, le Département s'est révélé dans cette lutte contre les conséquences de la crise sanitaire comme un rempart capable d'impulser une dynamique fédératrice. C'est le sens de nos engagements, pour hier comme pour demain. »

Mickaël Chevalier, vice-président, chargé des Finances, des Ressources humaines et des politiques contractuelles

“Un service public rempart contre la crise”



UN SERVICE public efficace et exemplaire



Proposer un service de proximité humain, réactif et performant

- › Poursuivre et organiser la mobilisation des agents et de la collectivité face au contexte sanitaire tout en les protégeant
- › Accompagner la transformation des pratiques professionnelles
- › Proposer un cadre de travail exemplaire et une gestion responsable des ressources humaines
- › Mettre en œuvre le plan d'action dédié pour favoriser concrètement l'égalité entre les hommes et les femmes
- › Promouvoir l'attractivité du Département employeur pour attirer des profils rares, notamment des médecins
- › Poursuivre la réduction de l'empreinte écologique et déployer une stratégie de gestion immobilière responsable
- › Encourager auprès des agents, le développement des déplacements professionnels à vélo
- › Poursuivre la nouvelle stratégie d'achat, plus accessible aux entreprises costarmoricaines, en particulier les TPE-PME, qui constituent une part prépondérante du tissu économique local
- › Poursuivre le plan de lutte contre les risques cyber.



3 250 agents départementaux dont 570 assistants familiaux



PRÈS DE 70% des commandes passées par la collectivité concernant des entreprises costarmoricaines

60% des agents travaillent en proximité des citoyens dans les Maisons du Département (Saint-Brieuc, Dinan, Loudéac, Guingamp-Rostrenen et Lannion)

Irréductibles talents

Mise en place en 2020, année du trentième anniversaire du changement de nom pour le département des Côtes d'Armor, l'opération Irréductibles talents s'est concrétisée par la sélection de dix lauréats, représentant chacun les dix catégories de ce concours. Ces Costarmoricains sont désormais des ambassadeurs dont le Département continuera à suivre et à promouvoir l'actualité. L'opération a quant à elle vocation à se poursuivre sous une forme à définir dans le courant de l'année 2021. irreductiblestalents.fr



Tour de France

Le Tour de France cycliste trouve en Côtes d'Armor un terrain propice à des étapes spectaculaires, suivies dans une ferveur populaire extraordinaire. Pour rendre possible et assurer la bonne organisation de ces moments sportifs intenses et inoubliables, le Département mobilise plusieurs de ses services. L'étape 100 % costarmoricaine programmée le 27 juin entre Perros-Guirec et Mûr-de-Bretagne concernera ainsi les agents du service des routes, notamment pour reconnaître le tracé (pour certains à vélo), mettre en œuvre les plans de déviation et assurer la sécurité des coureurs engagés sur la plus belle course cycliste au monde.





Le service Départemental d'Incendie et de Secours

Présidé par Romain BOUTRON, avec le concours des vice-présidents Yannick MORIN, René DEGRENNE et Arnaud LECUYER, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est majoritairement financé par le Département, avec la contribution des communes et des intercommunalités. Il est placé sous la double tutelle du Département (gestion administrative et financière) et du Préfet des Côtes d'Armor, Thierry MOSIMANN (pour l'aspect opérationnel).

Le Département engagé contre les conséquences de la Covid-19

Depuis le début de la crise liée à la pandémie de Covid-19, le Département des Côtes d'Armor s'est mobilisé pour limiter les conséquences de celle-ci en menant de multiples actions, notamment :

- le maintien d'un service public minimum pour protéger les plus fragiles
- l'achat de masques et d'équipements de protection individuelle pour nos agents et les personnels des SAAD et établissements médico-sociaux
- la garantie de l'accès aux droits : maintien automatique des prestations
- le doublement du plafond mensuel pour l'aide alimentaire
- des subventions exceptionnelles en faveur des associations caritatives
- des dons et mises à disposition de matériels informatiques pour des Ehpad et établissements scolaires
- l'accompagnement pour favoriser la reprise des chantiers
- la participation au Fonds régional Covid-Résistance
- la mise en œuvre d'un plan de relance de l'économie départementale doté de 13,5 millions d'euros pour des projets portés par des communes costarmoricaines (voir soutien aux territoires ci-après)
- la mise en place du dispositif Cultures communes pour permettre d'animer l'été en Côtes d'Armor et assurer de l'activité pour de nombreux artistes (voir également page 19).

+ DE 20M€

investis pour lutter contre
les conséquences de la crise
Covid-19 par le Département

Soutien aux territoires

Par l'intermédiaire des Contrats de territoire 2016-2021 (qui évolueront dès 2022 vers le nouveau dispositif Investir pour les Côtes d'Armor) le Département des Côtes d'Armor assure un soutien majeur aux communes et aux intercommunalités costarmoricaines pour améliorer le quotidien des Costarmoricains. Face aux conséquences de la pandémie de Covid-19, ce soutien s'est traduit en 2020 par la mise en œuvre d'un fonds exceptionnel. Mis en place par le Département pour favoriser la relance économique en permettant l'exécution rapide de plus de 600 projets portés par des communes, il s'élève à 13,5 M€, répartis entre les exercices budgétaires 2020 et 2021.

LE PLAN DE RELANCE DU DÉPARTEMENT

13,5 M€

investis par le Département

+ DE 600

projets soutenus

Le service d'incendie et de secours départemental

- Maintien des moyens alloués au SDIS pour permettre une intervention de qualité sur l'ensemble du territoire
- Participer à la promotion de l'engagement des sapeurs-pompier volontaires pour favoriser le recrutement à travers le plan d'action du volontariat 2019-2022
- Achèvement de la révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR)
- Pour les opérations d'investissement les plus importantes : poursuite des travaux à Lannion, au Perray, Guerlédan, Tréguier, Pleudihen-sur-Rance, Beausais-sur-Mer, Plouisy et des études pour Saint-Brieuc, Jugon-les-lacs et Goudelin.



23,42 M€

Montant de la contribution
départementale au budget
du SDIS, soit 60 % des frais
de fonctionnement (42 M€)

36 000

interventions annuelles

2500 sapeurs-
pompier volontaires

300 sapeurs-pompier
professionnels

60 casernes dont 9
centres Incendie et Secours



Budget primitif 2021

Département des Côtes d'Armor
Une gestion responsable au service des Costarmoricains

CONTACT PRESSE

Yves Colin
Cabinet du président
02 96 62 46 56
06 89 09 52 08
yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ LE BUDGET PRIMITIF 2021 SUR

  [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département

